RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02553
Numéro SIREN : 453 453 060
Nom ou dénomination : ABER PROPRETE AZUR

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2022 sous le numéro de dépôt 5712

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 3 4 5 3 0 6 0 0 0 1 3 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30 09 2021 Net 3	N-1 clos le 30 09 2020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	697	AG 697		
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI	3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	78 601	AQ 37 330	41 271	49 336
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 531 562	AS 1 174 746	356 816	311 667
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 576 509	AU 894 022	682 487	654 932
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	60 651	BI	60 651	53 880
	TOTAL (II)	BJ	6 764 326	BK 2 106 795	4 657 531	4 586 121
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	84 450	BM	84 450	76 081
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 653 994	BY 287 303	4 366 691	4 539 522
	Autres créances (3)	BZ	1 234 920	CA	1 234 920	1 719 352
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3 070 919	CG	3 070 919	1 824 092
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	81 544	CI	81 544	32 739
	TOTAL (III)	CJ	9 125 827	CK 287 303	8 838 525	8 191 786
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 890 153	1A 2 394 098	13 496 056	12 777 907

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 — (3) Part à plus d'un an : CR 424 672

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 120 000)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 139 948	4 681 417
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 216 943	917 062
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 588 891	6 830 479
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 000	142 812
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 000	142 812
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 149	8 341
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	681 201	509 834
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 014 897	5 182 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	114 797	98 364
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 121	5 500
	TOTAL (IV)	EC	5 832 164	5 804 616
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 496 056	12 777 907

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 832 164	5 804 616
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	304 334		FC	304 334	369 336
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	21 481 889		FI	21 481 889	18 654 896
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	21 786 223		FL	21 786 223	19 024 232
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	234 689	63 626
	Autres produits (1) (11)				FQ	287	1 024
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	22 021 199	19 088 883
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	642 736	596 393
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(8 369)	(11 548)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 509 388	2 238 814
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	656 031	634 242
	Salaires et traitements*				FY	13 155 774	11 323 671
	Charges sociales (10)				FZ	2 585 862	2 025 518
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	450 367	381 184
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	85 419	96 307
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		68 000
	Autres charges (12)				GE	58 615	26 465
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	20 135 824	17 379 046
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 885 375	1 709 837
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	791	1 361
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	791	1 361
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	791	1 361
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 886 166	1 711 199

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	153 908	16 833
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	90 120	8 697
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	244 028	25 530
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	66 245	54 771
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	38 304	3 346
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	104 549	58 117
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	139 479	(32 587)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	315 045	270 437
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	493 657	491 112
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 266 017	19 115 774
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 049 075	18 198 712
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 216 943	917 062
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	153 908	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	64 038	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	45 404	20 934
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	104 548	244 028

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	64 038	153 908

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

30/09/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur les marchés	1 067	
Pénalités et amendes	1 139	
Solde fournisseurs litiges	40 642	
Régularisation AKTO	3 318	
Régularisation Ametra	5 626	
Régularisation Agrr	1 612	
Solde fournisseurs N-1	12 840	
Valeur de cession d'élements d'actifs	38 304	
Remboursement Urssaf		116 064
Agefiph		13 248
Clients - Intérêts reçus		17 383
Solde fournisseurs		2 695
Solde Etats de rapprochements		4 518
Produits de cession d'éléments d'actifs		90 120

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2021

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Solde fournisseurs litiges	40 642	
Régularisation AKTO	3 318	
Régularisation Ametra	5 626	
Régularisation Agrr	1 612	
Solde fournisseurs N-1	12 840	
Remboursement Urssaf		116 064
Agefiph		13 248
Clients - Intérêts reçus		17 383
Solde fournisseurs		2 695
Solde Etats de rapprochements		4 518

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	3 517 003	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	78 602	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	1 340 789	KT		KU	269 892
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	69 279	KW		KX	15 425
		Matériel de transport *		KY	1 331 472	KZ		LA	262 505
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	44 068	LC		LD	5 238
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	2 864 211	LO		LP	553 060
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	53 851	1U		1V	7 050
			TOTAL IV	LQ	53 851	LR		LS	7 050
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 435 064	ØH		ØJ	560 110

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 517 003	1X	3 517 003
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	1	MH	78 601	MI	78 601
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	79 119	MK	1 531 562	ML	1 531 562
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	84 705	MO	84 705
		Matériel de transport		IV		MP	148 060	MQ	1 445 917	MR	1 445 917
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	3 419	MT	45 888	MU	45 888
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY		NG	230 599	NH	3 186 672	NI	3 186 672
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	250	2F	60 651	2G	60 651
			TOTAL IV	I3		NJ	250	NK	60 651	2H	60 651
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	230 849	ØL	6 764 326	ØM	6 764 326

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000008 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

DGFiP N° 2055 2021

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	697	PF		PG		PH	697
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	29 266	PW	8 064	PX		PY	37 330
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 023 969	QA	228 892	QB	78 115	QC	1 174 746
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	22 733	QE	6 998	QF		QG	29 731
	Matériel de transport	QH	731 721	QI	203 919	QJ	111 010	QK	824 630
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	40 586	QM	2 494	QN	3 419	QO	39 661
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 848 276	QV	450 367	QW	192 545	QX	2 106 098
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 848 973	ØP	450 367	ØQ	192 545	ØR	2 106 795

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	142 812	5W		5X	67 812	5Y	75 000	
	TOTAL II	5Z	142 812	TV		TW	67 812	TX	75 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	323 358	6U	85 419	6V	121 474	6W	287 303	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	323 358	TY	85 419	TZ	121 474	UA	287 303	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	466 169	UB	85 419	UC	189 286	UD	362 303	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	85 419	UF	189 285			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

30/09/2021

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
LITIGES PRUDHOMAUX	142 812		67 812	75 000

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	60 651	UV	0	UW	60 651
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	424 672		(0)		424 672
	Autres créances clients	UX	4 229 322		4 229 322		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	31 364		31 364		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	309		309		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	952 284		952 284		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	69 273		69 273		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	170 273		170 273		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 021		1 021		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 397		10 397		
	Charges constatées d'avance	VS	81 544		81 544		
	TOTAUX	VT	6 031 109	VU	5 545 786	VV	485 323
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 149	9 149		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	681 201	681 201		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 455 004	2 455 004		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	912 559	912 559		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 545	2 545		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 101 935	1 101 935		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	542 854	542 854		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	114 797	114 797		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	12 121	12 121		
TOTAUX		VY	5 832 164	VZ 5 832 164		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ABER PROPRETE AZUR
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 120 000 euros
Siège social : 836 rue du Mas de Verchant
ZAC du Parc d'Activités Eureka, 34000 MONTPELLIER
453 453 060 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 1 216 943 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....1 216 943 euros

A titre de dividendes pour .....600 000 euros
Soit 5,36 euros par action

Le solde, soit la somme de.....616 943 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 756 891 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 22 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2020	458 531 €	/	458 531 €	4,09 €
30/09/2019	280 000 €	/	280 000 €	2,50 €
30/09/2018	430 000 €	/	430 000 €	3,84 €

Certifié conforme
LA PRESIDENTE
Madame Sophie GADONNEIX

GROUPE GORIOUX
QUIMPER

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

EXEMPLAIRE
A ADRESSER
AU GREFFE

S.A.S.U. ABER PROPRETE AZUR

836, rue du Mas de Verchant
ZAC du Parc d'Activités Eureka
34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

S.A.S.U ABER PROPRETE AZUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'associée unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER PROPRETE AZUR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Apurement des soldes clients

Risque identifié

A la clôture de l'exercice écoulé, les créances clients s'élevaient à 4.605 K€, y compris 425 K€ de créances douteuses ou à risque.
Le caractère recouvrable de ces créances constitue selon nous un élément essentiel dont il convient de s'assurer.

Notre réponse

A cet effet, nous avons contrôlé le dénouement et la correcte évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce n'ont pas pu être communiquées, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 7 mars 2022

Pour le commissaire aux comptes
Gorioux Faro & Associés

Claude FARO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 45345306000013 0 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	697	AG 697		
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI	3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	78 601	AQ 37 330	41 271	49 336
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 531 562	AS 1 174 746	356 816	311 667
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 576 509	AU 894 022	682 487	654 932
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	60 651	BI	60 651	53 880
	TOTAL (II)	BJ	6 764 326	BK 2 106 795	4 657 531	4 586 121
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	84 450	BM	84 450	76 081
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 653 994	BY 287 303	4 366 691	4 539 522
	Autres créances (3)	BZ	1 234 920	CA	1 234 920	1 719 352
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3 070 919	CG	3 070 919	1 824 092
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	81 544	CI	81 544	32 739
	TOTAL (III)	CJ	9 125 827	CK 287 303	8 838 525	8 191 786
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 890 153	1A 2 394 098	13 496 056	12 777 907

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	424 672
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Pour les sociétés ayant opté pour la publication sur minitel, ces rubriques sont données dans la notice n°2032

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

DGFiP N° 2051 2021

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 120 000)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 139 948	4 681 417
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 216 943	917 062
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 588 891	6 830 479
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 000	142 812
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 000	142 812
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 149	8 341
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	681 201	509 834
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 014 897	5 182 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	114 797	98 364
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 121	5 500
	TOTAL (IV)	EC	5 832 164	5 804 616
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 496 056	12 777 907

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 832 164	5 804 616
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	304 334		FC	304 334	369 336
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	21 481 889		FI	21 481 889	18 654 896
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	21 786 223		FL	21 786 223	19 024 232
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	234 689	63 626
	Autres produits (1) (11)				FQ	287	1 024
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	22 021 199	19 088 883
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	642 736	596 393
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(8 369)	(11 548)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 509 388	2 238 814
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	656 031	634 242
	Salaires et traitements*				FY	13 155 774	11 323 671
	Charges sociales (10)				FZ	2 585 862	2 025 518
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	450 367	381 184
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	85 419	96 307
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		68 000
	Autres charges (12)				GE	58 615	26 465
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	20 135 824	17 379 046
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 885 375	1 709 837
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	791	1 361
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	791	1 361
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	791	1 361
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 886 166	1 711 199

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

DGFiP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	153 908	16 833
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	90 120	8 697
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	244 028	25 530
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	66 245	54 771
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	38 304	3 346
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	104 549	58 117
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	139 479	(32 587)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	315 045	270 437
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	493 657	491 112
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 266 017	19 115 774
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 049 075	18 198 712
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 216 943	917 062
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	153 908	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	64 038	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	45 404	20 934
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	104 548	244 028

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	64 038	153 908

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

30/09/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur les marchés	1 067	
Pénalités et amendes	1 139	
Solde fournisseurs litiges	40 642	
Régularisation AKTO	3 318	
Régularisation Ametra	5 626	
Régularisation Agrr	1 612	
Solde fournisseurs N-1	12 840	
Valeur de cession d'élements d'actifs	38 304	
Remboursement Urssaf		116 064
Agefiph		13 248
Clients - Intérêts reçus		17 383
Solde fournisseurs		2 695
Solde Etats de rapprochements		4 518
Produits de cession d'éléments d'actifs		90 120

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

30/09/2021

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Solde fournisseurs litiges	40 642	
Régularisation AKTO	3 318	
Régularisation Ametra	5 626	
Régularisation Agrr	1 612	
Solde fournisseurs N-1	12 840	
Remboursement Urssaf		116 064
Agefiph		13 248
Clients - Intérêts reçus		17 383
Solde fournisseurs		2 695
Solde Etats de rapprochements		4 518

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE AZUR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES
ET ASSOCIÉS

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Agencement des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques matériel et outillage	3 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES
ET ASSOCIÉS

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Conséquences de l'évènement COVID 19 :

La crise sanitaire liée au COVID-19 constitue un évènement majeur au titre de l'exercice clos.

La société ABER PROPRETÉ AZUR constate que ces évènements n'ont pas eu d'impact négatif sur son activité et que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

- Bail commercial

La société ABER PROPRETE AZUR a signé le 01 avril 2021 un bail commercial pour des locaux à Alès (30), 570 Route d'Uzès.

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan comptable Général, les comptes annuels de la société au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- La dépréciation des créances clients ;
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- La dépréciation des stocks ;
- Le chiffre d'affaires,

La société ABER PROPRETE AZUR a signé le 01 novembre 2021 un bail commercial pour un garage à Rodez (12), 10 Avenue des Fusillés de Sainte-Radegonde.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2020	Acquisitions	Diminutions	30/09/2021
Immobilisations incorporelles	3 517			3 517
Agencements des constructions	78			78
Installations techniques, mat. & outillage. industriels	1 341	270	79	1 532
Installations générales agencements divers	69	15		84
Matériel de transport	1 331	263	148	1 446
Matériel de bureau et mobilier	44	5	3	46
Total	**6 380**	**553**	**230**	**6 703**

2. Fonds commercial

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	3 516		3 516	0
Total	**3 516**	**0**	**3 516**	**0**

3. Immobilisations financières

Valeurs en Keuros	30/09/2020	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
Prêts & autres immobilisations financières	53	7	0	60
Total	**53**	**7**	**0**	**60**

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2020	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
Immobilisations incorporelles	1			1
Agencements des constructions	29	8		37
Installations techniques, mat. & outillage. industriels	1 024	229	78	1 175
Installations générales agencements divers	22	7		29
Matériel de transport	732	204	111	825
Matériel de bureau et mobilier	41	2	3	40
Total	**1 849**	**450**	**192**	**2 107**

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES
ET ASSOCIÉS

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2020	Dotations	Reprises	30/09/2021
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour litiges				0
Autres provisions	143		68	75
Total provisions pour charges	143	0	68	75
Sur stocks et en cours				
Clients	323	85	121	287
Fonds commun de placement				
Autres provisions				
Total provisions pour dépréciation	323	85	121	287
Total	**466**	**85**	**189**	**362**
- exploitation		85	189	
- financier				
- exceptionnel				

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières	61		61
Créances clients et comptes rattachés	4 654	4 229	425
Personnel et comptes rattachés	31	31	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etat créances fiscales	1 193	1 193	
Débiteurs divers	10	10	
Charges constatées d'avances	82	82	
Total	**6 031**	**5 545**	**486**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	82
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**82**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
Fournisseurs, avoirs à recevoir	0
Clients, factures à établir	7
PAR Aide Embauche Jeunes	2
PAR Chômage Partiel	1
PAR Régularisation de salaires	2
Total	**12**

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 1 120 000 euros, est composé de 112 000 actions de nominal 10 €.Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	6 831
Résultat de l'exercice	1 217
Distribution de dividendes	-459
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	7 589
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**758**

2. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	9		
Fournisseurs et comptes rattachés	681	681		
Personnel et comptes rattachés	2 455	2 455		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	913	913		
Dettes fiscales	1 647	1 647		
Groupe et associés				
Autres dettes	115	115		
Produits constatés d'avance	12	12		
Total	**5 832**	**5 832**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
CET	121
Formation continue	168
Effort construction	91
Taxe d'apprentissage	93
TVS	1
Comité d'entreprise	62
Agefiph	8
Taxe foncière	4
Clients, avoirs à établir	46
Fournisseurs, factures non parvenues	34
Congés payés	939
Charges sociales et fiscales sur congés payés	243
Primes annuelle	224
Charges sociales et fiscales sur primes annuelles	100
Primes conventionnelle	52
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	11
Participation	315
Forfait social participation	63

3. Produits constatés d'avanc

Valeurs en Keuros	Montant
Produits d'exploitation	6
Total	**6**

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	304
Production biens	
Production services	21 482
Total	**21 786**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en Keuros	Montant
France	21 786
Total	**21 786**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations	38	90
Litige Fournisseurs	59	3
Remboursement URSSAF		116
Régularisation de Charges Sociales	5	
Reprise Prov AGEFIPH		13
Clients		17
Régularisations Diverses		5
Pénalités sur marchés	1	
Amendes pénalités	1	
Total	**104**	**244**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	10
Agents de maitrise	30
Employés	18
Ouvriers	443
Total	**501**

2. Engagements en matière de retraite

Le montant global des engagements retraite s'élève à 109 222 €.

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 0,98 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 1% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : 8% dégressif pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 40 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

3. Société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE AZUR S.A.S. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

4. Litiges sociaux

Plusieurs litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2021. Les demandes des salariés s'élèvent à 345 K€. Compte tenu de l'état d'avancement des procédures et au regard des éléments des différents dossiers, il n'a pas été jugé utile de constituer des provisions au 30/09/2021 pour ces contentieux.

Les litiges prud'homaux qui ont fait l'objet d'une première décision en défaveur de la société ABER PROPRETÉ AZUR ont fait l'objet de provisions pour risques et charges à hauteur de 75 K€.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS